

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
 LILLE, 104, Rue du Port
 PARIS, 43, Bd Magenta
 JOURNAL D'INFORMATION

L'Éclair

de Roubaix — Tourcoing

BUREAUX Téléphone 351-17
 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléphone 9-55
 3, rue Fidèle Laboulaye
 DIRECTRICE : M^{lle} Eug. GUILLAUME

DANS LE MONDE DES ÉTOILES

Quelques conseils de la belle "star" Virginia Bruce

« Mais certainement, tout artiste de cinéma devrait adopter les façons d'Hollywood. Je trouve qu'il est ridicule de critiquer ceux qui le font. »
 « Le premier soin d'un artiste arrivant pour faire du cinéma devrait être de se familiariser avec les us et coutumes d'Hollywood. C'est la seule façon d'appréhender un métier difficile et complexe. »
 Ces remarques sont faites par Virginia

procureur cette carrière, sont rapidement éliminés et leur mode de vie n'est pas à être pris en considération. »
 La belle Virginia BRUCE a encore un autre point de vue sur Hollywood.
 « A la jeune fille sans aucun lien, qui ne tient qu'à sa carrière, je conseille de venir à Hollywood, si elle a du talent. Mais pour la jeune fille dont le cœur est déjà pris, je crains que ses gains seront



LA BELLE VIRGINIA BRUCE.

BRUCE, la blonde et sculpturale artiste de la Metro-Goldwyn-Mayer.
 « Bien entendu, il y a plusieurs façons de s'adapter à Hollywood. Il faut choisir la bonne. »
 « Les critiques, jusqu'à présent du moins, se sont plus, surtout, à noter les erreurs des acteurs et actrices dans cette voie, à ridiculiser ceux qui, par une ostentation déplacée, des dépenses excessives, leur en ont donné l'opportunité. »
 « Mais aucun ne s'est soucié d'indiquer la bonne conduite à suivre... quoique ceci soit peut-être aussi important que de prendre des leçons d'art dramatique. »
 « Personnellement, voici ce que je conseille à la personne qui arrive à Hollywood pour faire du cinéma : vivez la vie de l'écran toutes les heures de la journée ; allez aux réunions sociales aussi souvent que vous le pouvez et surtout lorsque vous savez que des artistes plus renommés que vous seront présents. La fréquentation des vedettes est la meilleure école d'Hollywood et vous devriez observer avec attention leurs moindres mouvements. »
 « Dans les studios mêmes, l'atmosphère est généralement très tendue. Naturellement, vous recevrez là une excellente éducation pratique ; mais en doses trop lourdes parfois très amères. Vous apprenez, sinon davantage dans une conversation casuelle avec deux ou trois autres artistes, en gôlant en compagnie d'un cameraman ou en échangeant quelques mots avec un metteur en scène dejeunant dans un restaurant d'Hollywood. »
 « Hollywood, avec sa population immense et cosmopolite, vous enseigne la tolérance beaucoup plus rapidement que tout autre lieu. Et tout en étant large d'esprit et professant une tolérance sans pareille, Hollywood sait aussi, cependant, vous faire discerner le vrai du faux, à séparer le blé du son. »
 « Il est donc absolument ridicule de critiquer les artistes qui adoptent le train de vie général d'Hollywood. »
 « En réalité, ce n'est qu'ainsi que, jeune ou vieux, l'artiste qui vient à Hollywood avec l'intention sérieusement ancrée en lui de se créer une renommée, peut atteindre ce but. Les autres, jeunes gens qui se soucient peu de l'art même, qui cherchent uniquement le luxe que leur

molindres que ses pertes. Votre carrière accapare votre vie à un tel point, le cinéma est d'une telle exigence, que tout attachement doit souvent être oublié. Et si une actrice réussit à l'écran, les plus belles années de sa carrière seront celles que la jeune femme sans profession pourra consacrer à un mariage heureux, à un foyer qu'elle aura créé elle-même, à ses enfants. »
 « Si une jeune femme atteint la renommée mais n'a pu, comme il est souvent le cas, oublier cet amour qu'elle a dû sacrifier, il est certain qu'il y aura toujours une note triste dans la symphonie de sa vie. »

JEANNE RONDOT.

Lire en septième page : « LE RÉVEIL DU CINÉMA »

VIOLENT SÉISME EN TURQUIE

On compte, jusqu'à présent, 200 morts et 500 blessés

Ankara, 2. — Hier soir, un violent séisme a été ressenti à Kars et aux environs. Le gouvernement et de nombreux bâtiments ont été endommagés.
 Le séisme a été particulièrement violent à Digor, où les dégâts sont importants.
 Il ressort d'informations complémentaires que le séisme a été désastreux particulièrement dans la région de Digor, chef-lieu de la sous-préfecture, où quinze villages ont été complètement détruits.
 Jusqu'à présent, on compte 200 morts et 500 blessés grièvement atteints.
 Les pertes de bétail sont importantes. Partout de grandes crevasses se sont produites.
 Des équipes de secours ont été envoyées sur les lieux de la catastrophe. Elles avancent difficilement, car les routes ont été obstruées.
 Le séisme continue toujours à se manifester par intermittences.

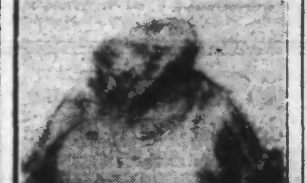
L'ENLÈVEMENT DE CHAUMONT

La petite Nicole serait sequestrée par une femme

C'est par l'ex-mari de celle-ci, repris de justice de nationalité belge, que le détective Rochat a appris les circonstances du rapt

Le même individu qu'on croit être un imposteur a offert à un journal de Dunkerque de rendre l'enfant

M. Paul Rochat est rentré à Chaumont hier matin, à 4 heures. Il a eu un entretien avec la famille Marescot du Thilleul, à la suite duquel celle-ci a remis le communiqué suivant :
 « Dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 avril, le commandant Marescot reçut un coup de téléphone d'un prêtre de Bâle, lui demandant de venir aussitôt dans cette ville pour y rencontrer un individu qui prétendait connaître le refuge de la petite Nicole. »
 « Dimanche, à 1 h. 29, M. Labourey partait pour Bâle et rencontra l'individu en question chez le prêtre. L'homme offrit de remettre l'enfant le soir même, à Chambéry. M. Labourey téléphona à Chaumont, invitant son beau-frère, le commandant Marescot, à envoyer de



La petite Nicole MARESCOT.

la suite M. Rochat à Chambéry. M. Labourey pria M. Rochat de se mettre en relations avec un sieur Gislain et il recommanda un silence absolu.
 « M. Rochat partit de Chaumont, dimanche, avec mandat de ramener l'enfant à la famille si, toutefois, la promesse faite à M. Labourey n'émanait pas d'un imposteur. »
 De Chambéry à Dinant
 Voici les renseignements qui ont pu être recueillis sur le voyage accompli par M. Rochat.
 Le policier génois est arrivé à Chambéry lundi dernier. Il vit aussitôt l'individu qui lui affirmait être en mesure de lui remettre la petite disparue.
 Mais Gislain s'aperçut alors qu'il était surveillé par des agents de la police mobile et il invita M. Rochat à quitter sur-le-champ Chambéry et à le suivre. Tous deux se rendirent à Chaumont lundi soir.
 M. Rochat eut un entretien avec le commandant Marescot, puis, mardi matin, M. Rochat et Gislain quittaient Chaumont en automobile et se rendaient à Luxembourg, mercredi matin. Gislain, qui s'était encore rendu compte qu'il était l'objet d'une surveillance de la part de la police, abandonna M. Rochat à la frontière et se dirigea seul vers Namur.
 Le policier se rendit à Dinant où, par téléphone, Gislain lui avait donné rendez-vous. Mais, dans cette ville, il ne trouva pas Gislain. De là, M. Rochat regagna Chaumont.
 Le policier suisse conserve cependant l'espoir de retrouver la petite Nicole. Gislain lui aurait dit au cours d'une dernière conversation :
 « Si je ne puis plus voir à Dinant, je vous téléphonerai à Chaumont. »
 Comment Gislain a-t-il eu en sa possession la petite Nicole ? A ce sujet, il a donné les renseignements suivants à M. Rochat : « Je suis un repris de justice, sujet belge. Mon nom véritable est Galais. Je suis divorcé. »

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE MEURTRE de l'ancien coureur Henri Pélissier

A la suite d'une violente discussion, l'amie de l'ex-champion cycliste tira sur lui quatre balles de revolver, le tuant net

Nous avons annoncé dans nos dernières éditions d'hier la mort de l'ancien coureur cycliste Henri Pélissier, tué par son amie Mlle Tharaud, dans la maison qu'elle habitait au hameau de Fourcherolles, près de Dainpierre. Le drame s'est déroulé vers 20 h. 30. Henri Pélissier avait invité à dîner un ménage ami avec leur bébé, âgé de dix-sept mois, ainsi que la sœur de son amie, sa fille Jeanne, âgée de 17 ans, assistait aussi au dîner. Les convives paraissaient être de bonne humeur et Pélissier s'effondra dans une mare de sang. Il avait été tué net.
 Les détonations mirent, on le conçoit, la maison en révolition.
 Et la nouvelle s'étant bientôt répandue dans tout le village, ce fut aussitôt la ruée vers la demeure de l'ancien champion.
 Les gendarmes de Chevreuse, qui avaient été rapidement alertés, arrivèrent et appréhendèrent aussitôt la meurtrière, qu'ils conduisirent dans une maison voisine, où elle fut gardée « vue ».



Henri PÉLISSIER, sur son lit de mort, entouré de ses frères Francis et Charles et de sa fille.

Le repas semblait devoir s'achever gaiement, lorsque, à propos du bébé de leurs invités, une discussion qui devint rapidement violente, mit aux prises la sœur de l'amie de Pélissier et l'ancien champion.
 Très irritable, Henri Pélissier tint tête à son interlocutrice d'une façon peu amène et alla même, croit-on, jusqu'à menacer cette dernière. Mais, sans doute pour éviter un éclat, il s'en fut dans la cuisine, sa compagne l'y rejoignant qui, prenant fait et cause pour sa sœur, enjoignit les choses à tel point qu'Henri Pélissier, exaspéré, se précipita à ses violences.
 La jeune femme, elle-même très énervée, ne put supporter ces intimités. Elle se rendit dans la chambre à coucher, où elle se saisit d'un revolver chargé qui traînait sur la table de nuit.
 Cependant, le Parquet de Rambouillet avisé, se transporta à Fourcherolles.
 M. le Bourdelle, procureur de la République ; M. Bureau, juge d'instruction, et le capitaine de gendarmerie Renard, commandant la compagnie de Rambouillet, furent rejoints sur le théâtre du drame par les deux frères de l'ancien champion, eux-mêmes coureurs des plus réputés : Francis et Charles Pélissier.

Scènes de désespoir

Une scène atroce se déroula alors, car Francis Pélissier, qui adorait son frère, ne put supporter ces intimités. Elle se rendit dans la chambre à coucher, où elle se saisit d'un revolver chargé qui traînait sur la table de nuit.
 Heureusement que la meurtrière avait été arrêtée et éloignée, car on ne sait alors ce qu'aurait pu se passer. Mme Pélissier mère, arriva à son tour. On lui annonça tout d'abord que son fils avait été blessé. Devant les visages bouleversés des personnes qui se trouvaient autour d'elle, elle comprit qu'il n'était plus.
 Elle fondit en larmes en s'écriant : « Cette maison nous porte malheur. » Puis elle tomba en syncope et on dut la ramener.
 Magistrats et gendarmes ont procédé à diverses constatations et interrogé les témoins afin d'établir les circonstances exactes du drame.
 L'interrogatoire de la meurtrière a eu lieu au cours de la nuit.
 Mlle Tharaud, âgée de 28 ans, est mariée à un ouvrier cycliste Henri Pélissier, a cause dans le monde sportif une grosse émotion.

UN NOUVEAU DÉFI DU REICH

Des troupes allemandes auraient été installées dans la zone démilitarisée

Londres, 2. — Selon le « Daily Herald », les Allemands auraient déjà fait pénétrer des troupes dans la zone démilitarisée.
 Un rapport signé de soi, écrit ce journal, parvenant hier soir à Londres, signale que le Reich a commis une nouvelle infraction au traité de Versailles en remplaçant la police par des détachements de troupes dans deux villes au moins de la zone démilitarisée, sur la rive gauche du Rhin. Cependant les milieux officiels n'ont reçu aucune information à cet effet jusqu'à présent.

Un démenti allemand

Berlin, 2. — Les milieux officiels allemands démentent catégoriquement toutes les nouvelles relatives à l'installation de troupes de la Reichswahr dans des villes de la zone rhénane démilitarisée.

« La réoccupation de la zone démilitarisée est une chose grave », nous confie M. Piétri, Ministre de la Marine à son passage à Boulogne

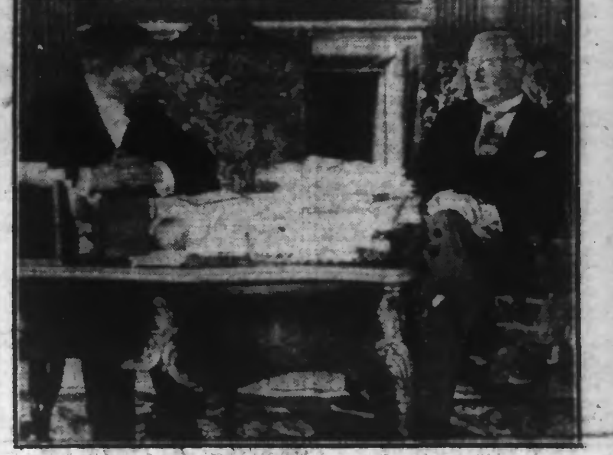
(De notre correspondant particulier)
 Il est quelquefois des surprises qui se traduisent avec une émotion difficilement contenue, même parmi les grands du jour.
 Sur le quai de la gare maritime de Boulogne, hier soir, notre collaborateur était le seul journaliste présent à attendre le retour de M. Piétri, ministre de la Marine française, qui s'était rendu à Londres en un voyage semi-officiel.
 M. Morin, sous-préfet, était également présent pour saluer la personnalité gouvernementale qui, de bonne grâce, se prêtait à l'interview.
 — Voyage officiel, mais incognito, M. le ministre ?
 — Non, plutôt voyage privé je suis allé au mariage. Mais, évidemment, je ne pouvais séjourner à Londres, sans rencontrer Sir John Simon et les autres personnalités du gouvernement britannique, notamment le premier lord de l'Amirauté.
 — Alors, M. le ministre, vous avez agité la question de la mise en chantier des deux sous-marins allemands ?
 — Oui et non. Certes, nous avons examiné les graves problèmes de l'heure actuelle, mais sans prendre de décision vous le comprenez fort bien. La question des sous-marins intéresse plus particulièrement l'Grande-Bretagne. Néanmoins, il est vraisemblable que cette question sera examinée au cours de la prochaine conférence navale qui se réunira, au mois d'octobre prochain.
 (LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE PACTE FRANCO-SOVIÉTIQUE A ÉTÉ SIGNÉ HIER SOIR A PARIS

Il comporte l'obligation pour les deux gouvernements de se consulter en cas de danger d'agression et de se prêter assistance en cas d'agression non provoquée

M. PIERRE LAVAL, QU'ACCOMPAGNE M. PÔTEMKINE, PARTIRA DE PARIS LE 9 MAI POUR VARSOVIE ET MOSCOU

M. Pierre Laval, ministre des Affaires Étrangères, et M. Potemkine, ambassadeur de l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes, ont procédé, hier, à 18 h. 30, au Quai d'Orsay, à la signature d'un traité d'assistance mutuelle franco-soviétique.
 Ce document se compose d'un traité en cinq articles et d'un protocole. Les engagements qui y sont énoncés trouvent leur base dans les articles 10, 15 et 16 du pacte de la Société des Nations.
 Ils comportent l'obligation pour les deux parties de se consulter en cas de danger d'agression et de se prêter assistance en cas d'agression non provoquée. Ils ont ainsi pour but d'assurer l'efficacité des dispositions du pacte de la Société des Nations et des recomman-



MM. LAVAL et PÔTEMKINE au cours d'un entretien.

« Convoqués des effets positifs que ne manquera pas de produire ce nouvel instrument diplomatique, je me plais à rendre hommage à ses initiateurs et à féliciter tous ceux qui ont contribué à son heureux accomplissement. »

Après l'heureux aboutissement des négociations franco-soviétiques, M. Pierre Laval a adressé un télégramme à M. Litvinoff, commissaire du Peuple aux Affaires étrangères de l'U.R.S.S.

Le départ pour Varsovie et Moscou de M. Laval
 Le texte du pacte franco-soviétique d'assistance mutuelle sera publié ce soir, à Paris et à Moscou.
 Le départ de M. Laval pour Moscou est fixé à jeudi 9 mai. Le ministre des Affaires étrangères arrivera dans la capitale de l'U.R.S.S. le lundi 13 mai, après avoir passé la journée de samedi à Varsovie.
 M. Potemkine, ambassadeur de l'U.R.S.S., accompagnera M. Pierre Laval dans le voyage que le ministre des Affaires étrangères fera en U.R.S.S.

Declarations de M. Laval

Après la signature du pacte d'assistance mutuelle franco-soviétique, M. Pierre Laval, recevant la presse, a fait les déclarations suivantes :
 « Au moment où nous venons de signer l'acte qui consacre l'heureux résultat de nos négociations, je tiens à dire ma satisfaction. Nous n'avons eu qu'une préoccupation : celle de faire participer nos deux pays à l'organisation de la sécurité en Europe. C'est volontairement que nous sommes restés dans le cadre de la S.D.N., de même que nous avons eu le souci, depuis le début de nos pourparlers, de n'exclure aucun pays de notre entreprise diplomatique. C'est pour la paix que nous avons travaillé. »

M. Potemkine dit sa satisfaction

M. Potemkine a lu ensuite la déclaration ci-après :
 « Je suis très satisfait d'apposer ma signature au bas d'un document qui réalise une nouvelle étape des rapports franco-soviétiques. Le traité d'assistance conclu entre l'Union Soviétique et la France, dans le cadre de la Société des Nations, ne se borne pas à consolider les liens unissant nos deux pays. C'est accord à une portée beaucoup plus générale. C'est à juste titre qu'on peut le considérer comme un apport particulièrement important à l'organisation de la sécurité européenne.
 « Il va sans dire que cette entreprise n'est dirigée contre aucun pays. Bien au contraire, mon gouvernement conti-

L'ATTENTAT DE MARSEILLE

La Cour de Cassation a rejeté un pourvoi des terroristes croates
 Les terroristes qui sont accusés d'avoir pris part à l'organisation du complot qui aboutit à l'assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie et de M. Louis Barthou, à Marseille s'étaient pourvus en cassation contre un arrêt de la Chambre des Mises en Accusation d'Alz-en-Provence, qui s'était prononcé sur un incident de forme de l'instruction actuellement en cours.

La Chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Lescouvé, a entendu, hier après-midi, le rapport du conseiller Le Marc Hadour et les conclusions du procureur général Paul Matter, puis elle a déclaré irrecevable le pourvoi des terroristes, toujours détenus en prison.

Féerie lumineuse à l'Exposition de Bruxelles



C'est une véritable féerie lumineuse qui se déroule devant les yeux des nombreux visiteurs nocturnes de l'Exposition de BRUXELLES.
 NOTRE PHOTO MONTRÉ UNE VUE DE L'ILLUMINATION DE L'AVENUE DU CENTENAIRE.

La répétition du cortège royal à Londres



En vue des fêtes du jubilé royal d'argent, qui vont se dérouler solennellement à LONDRES, une répétition générale du cortège royal, qui devra traverser la Capitale, a eu lieu. Le carrosse royal, entraîné par six magnifiques chevaux blancs, a été reconnu le parcours.
 NOTRE PHOTO MONTRÉ LE CARROSSE ROYAL SORTANT DE BUCKINGHAM-PALACE.